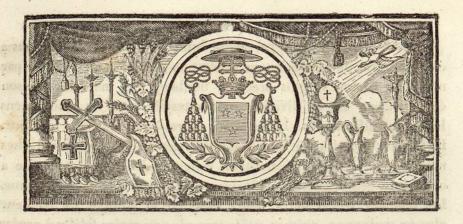
Rop P(XIX 37/3



MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE ET DE NARBONNE,

Pour le Carême de l'an de grâce 1831.

PAUL-THÉRÈSE-DAVID D'ASTROS, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Archevêque de Toulouse et de Narbonne, Primat des Gaules, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en N. S. J. C.

Au moment où nous avons voulu, Nos Très-Chers Frères, vous annoncer le saint temps du Carême et vous exhorter à la pratique de la pénitence, une pensée est venue frapper notre esprit. Si, comme saint Paul nous l'apprend, la prédication de Jésus crucifié fut traitée de folie par des hommes qui cherchaient la sagesse, pouvons-nous espérer que nous serons écoutés en prêchant le même Evangile dans un siècle qui semble avoir abjuré la Foi, et qui, loin de chercher la sagesse, n'ambitionne que la licence?

Mystère profond de la perversité humaine! Une Religion nous a été transmise de génération en génération, et nous a été laissée par nos pères comme le plus précieux héritage. Les merveilles de son établissement et sa divinité sont attestées par les monumens les plus authentiques. Elle satisfait la raison, elle règle le cœur. Elle a ravi d'admiration les plus grands génies. Elle a dissipé chez toutes les nations les superstitions ridicules du paganisme; elle a civilisé le genre humain : l'Univers s'est glorifié de l'avoir connue, Les hommes voient leurs maux s'adoucir et goûtent un bonheur plus ou moins pur, suivant qu'ils sont plus ou moins fidèles à garder ses préceptes, et avec tant de titres pour être aimée, elle se voit constamment en butte à la haine d'une multitude d'hommes qui se disent amis de la sagesse, amis des lumières, et qui éteindraient volontiers le soleil du christianisme pour nous couvrir de nouveau des épaisses ténèbres de l'idolâtrie ! Quant à vous, N. T. C. F., vous avez heureusement conservé dans vos cœurs le don de la Foi; mais afin de vous préserver du malheur de perdre ce don précieux, et pour vous fortifier contre le torrent de l'incrédulité qui semble devoir tout entraîner dans son cours, il nous a paru utile de vous rappeler en peu de mots les biens inestimables que la Foi nous procure. Elle nous éclaire; elle nous donne la liberté véritable; elle nous remplit de sentimens généreux; elle nous orne de toutes les vertus, enfin elle nous rend heureux autant qu'on peut l'être dans la vie présente, en attendant l'incompréhensible félicité qu'elle nous prépare dans la vie future.

La Foi nous éclaire : elle seule nous donne de la Divinité une idée si conforme à la raison et si sublime, que les plus célèbres philosophes de l'antiquité n'ont pu y atteindre, et que toute la sagesse humaine ne saurait s'élever au-delà. Elle nous apprend que Dieu est l'être par essence qui, ne pouvant trouver hors de soi la cause qui le fait exister, la trouve nécessairement en lui-même ; qu'il est par conséquent l'être nécessaire, indépendant, immuable, éternel, parfait, la source de tous les autres êtres, de toutes les perfections, enfin qu'il est par lui-même, tandis que tous les autres êtres tiennent de lui tout ce qu'ils sont, et ne sont que parce qu'il veut qu'ils soient. Or, cette idée parfaite de la Divinité, la Sainte Ecriture nous la

donne en deux mots: JE suis CELUI QUI suis, dit le Seigneur à Moyse, vous direz donc aux enfans d'Israel: CELUI QUI EST m'a envoyé vers vous. (1)

La Foi nous éclaire : elle nous apprend l'origine de ce vaste univers. Eh! quelle magnifique simplicité dans le récit qu'elle nous fait de la création! Comme on y voit éclater la toute puissance de Dieu à qui le néant obéit; sa fécondité inépuisable dans la multitude et la variété infinies des êtres qui reçoivent l'existence par un seul acte de sa volonté; sa sagesse profonde qui fait tout avec nombre, poids et mesure (2); sa liberté souveraine qui opère comme il lui plaît et au temps qu'il lui plaît; sa grandeur et sa magnificence, dans ces orbes éclatans, immenses, innombrables qui ornent les cieux; sa bonté admirable dans la création de l'homme qu'il fait à son image, doué comme lui-même d'intelligence, de puissance, de liberté, qu'il place sur la terre et sous la voûte des cieux comme dans un magnifique palais, et qu'il établit roi de l'univers.

C'est encore la foi qui nous explique l'énigme, si inexplicable pour notre faible raison, des désordres et des maux qui se trouvent dans le monde. Elle nous apprend que tout ce qu'il y a dans cet ouvrage du Créateur de bon et de beau vient de Dieu; que tout ce qu'on y remarque de désordonné et de vicieux est la suite du péché de l'homme. Mais Dieu n'avait-il pas prévu la chute de l'homme? pourquoi l'a-t-il permise? La Foi nous répond que Dieu a permis cette chute parce qu'il devait en tirer pour lui-même une plus grande gloire, et s'en servir pour exercer envers l'homme rebelle une miséricorde sans bornes. Aussi ce qu'il a opéré par l'impulsion de cette miséricorde est-il infiniment au dessus de toutes les œuvres par lesquelles il a manifesté ses autres divins attributs. Pour nous montrer sa puissance, sa sagesse, sa magnificence, il a tiré du néant les cieux, la terre et les mers ; il a même créé des êtres plus parfaits , doués d'intelligence et d'amour, l'homme et les anges : mais quand il a voulu faire éclater sa miséricorde, il a fait naitre un Dieu. Le Verbe éternel s'est fait homme; il nous a adoptés pour ses frères;

⁽¹⁾ Exod. III, 14.

⁽²⁾ Sap. XI, 21.

il nous a élevés à la dignité d'enfans de Dieu; il est mort sur la croix pour nous mériter tant de gloire, et le droit d'être assis un jour avec lui sur son propre trône. (1)

Après nous avoir fait connaître la nature de Dieu, notre origine, la cause de nos maux, les merveilles incompréhensibles de la divine miséricorde, notre immortelle destinée, la Foi nous instruit sur nos devoirs, et si elle est admirable dans les dogmes qu'elle nous révèle, elle ne l'est pas moins dans les préceptes qu'elle nous intime : dans tous les temps la morale de l'Évangile a frappé d'étonnement par son éclat les esprits les plus superbes; ad eujus fulgura omnis mortalium sensus hebetatur. (2)

La Foi qui nous éclaire, nous donne encore la liberté véritable. Jésus-Christ l'avait promis à ses disciples : Si vous gardez ma parole, leur dit-il, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera. (3) Quiconque commet le péché est esclave du péché...... Mais si le Fils de Dieu vous délivre, vous serez véritablement libres. (4) La tyrannie la plus dure qui puisse être imposée à l'homme est en effet celle de ses propres passions. Qui ne sait avec quel empire l'avarice commande à ceux qui s'en sont faits les esclaves. Elle les tient dans une sollicitude et une agitation continuelles pour leur faire entasser sans mesure de vains trésors auxquels elle leur défend de toucher? Quel maître plus cruel que la haine, qui déchire le cœur, l'abreuve de fiel et l'emporte à chaque instant hors de luimême? Que dire de la passion la plus violente qui puisse dominer le cœur de l'homme, l'amour impur? Quelle impétuosité pour arriver à ses fins! quelle fureur contre les obstacles! quelle honte après le succès! Tels sont les tyrans dont la Religion nous délivre, si nous prêtons une oreille docile à ses tendres invitations. Car c'est elle qui nous adresse ces paroles : Venez , mes enfans , écoutez-moi Voulez-vous vivre heureux? fuyez le mal, faites le bien goûtez et voyez combien le Seigneur est doux....(5) Et ces autres

⁽¹⁾ Apoe. III, 21.

⁽²⁾ Hier.

⁽³⁾ Joan. VIII. 31. 32.

⁽⁴⁾ Ibid. 34. 36.

⁽⁵⁾ Ps. 33.

qui sont sorties de la bouche de Jésus Christ même: O vous tous qui étes fatigués et chargés, venez à moi et je vous soulagerai.... Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est doux et mon fardeau est léger. (1)

Oui, N. T. C. F., attachez-vous inviolablement à la Religion; elle rompra vos chaînes, et vous donnera tous les moyens nécessaires pour vivre dans l'heureuse liberté des enfans de Dieu. Elle vous fera entendre sans cesse sa voix pour vous instruire, vous soutenir, vous consoler. Elle répandra dans vos âmes l'onction de la grâce, vous dirigera par de saintes inspirations, vous attirera à la vertu par les exemples des Saints, vous fortifiera par les Sacremens et enfin vous offrira dans la pratique de la pénitence des armes puissantes pour combattre vos ennemis.

Un chrétien plein de foi, aidé de ces puissans secours, sort facilement de la servitude où le tenaient ses passions. L'avarice ne saurait le dominer. Il prend, il est vrai, un soin raisonnable de sa fortune, pour se conformer à l'ordre de la Providence; mais sans se laisser tourmenter par le désir d'amasser des trésors qu'il méprise. Plein de confiance en la protection de son Dieu, la crainte de perdre les biens qu'il possède ne trouble pas ou ne trouble que faiblement son repos. Loin d'aspirer aux honneurs, à la puissance, aux dignités, il les craint et n'y trouve que vanité et affliction d'esprit. La haine aurait-elle quelque empire sur lui? il sait que la charité est la vertu propre du chrétien. Il se souvient des paroles du Sauveur : Et moi je vous dis, aimez vos ennemis; et il goûte les douceurs attachées au pardon généreux des injures. Si sa vertu est attaquée par un ennemi plus intime et plus dangereux, il invoque le Dieu qui lui a promis son secours, et se servant des armes que la Religion lui offre dans la prière, la vigilance, les œuvres de la mortification, il dompte, il crucifie une chair rebelle, et jouit dans sa victoire de consolations tout-à-fait inconnues au monde : Je donnerai au victorieux, dit le Seigneur, une manne cachée. (2)

(3) Matt X Mr. Luc. XIV a 26.

of Real St. and all.

⁽¹⁾ Matt. XI. 28 et suiv.

⁽²⁾ Ap. II. 17.

Le chrétien, une fois vainqueur de lui-même, n'a guère à craindre les ennemis extérieurs. Préférant l'amour de son Dieu à tous les biens du monde, les vaines railleries, les mépris, les persécutions même sanglantes ne sauraient l'abattre : Il peut tout en celui qui le fortifie. (1)

Il est donc libre, quoique persécuté; la servitude est pour les persécuteurs. Les Machabées étaient libres, lorsqu'au milieu des flammes ils reprochaient hardiment à Antiochus son impiété barbare; ce tyran était esclave, quand il épuisait contre ces courageux athlètes les cruelles inventions de son impuissante fureur. S. Etienne était libre quand il voyait les cieux ouverts, et qu'il priait pour les juifs qui le lapidaient : ceux-ci n'étaient que les malheureux esclaves de la rage qui les déchirait et qui les faisait grincer des dents contre ce martyr généreux. (2) Les fidèles de tout sexe et de tout âge qui bravèrent les tourmens pour conserver la Foi, furent libres : les vrais esclaves étaient les impies qui virent échouer toute leur fureur contre la fermeté des disciples de l'Evangile.

On dira peut-être qu'un courage si héroïque ne peut se trouver que dans quelques âmes extraordinaires, et non dans des hommes d'une vertu commune, quoique bons chrétiens. Ne vous y trompez pas, N. T. C. F., on ne peut être bon chrétien sans avoir dans le cœur un amour de Dieu véritable; or, cet amour doit être essentiellement souverain, c'est-à-dire, qu'il doit mettre dans notre cœur Dieu au-dessus de tout. Quiconque, dit Jésus-Christ, aime son père ou sa mère..... son fils ou sa fille,.... ou sa propre vie plus que moi, n'est pas digne de moi. (3)

La Foi qui donne au chrétien la liberté véritable, l'enrichit encore de toutes les vertus; elle le rend juste, modeste, doux, patient, compatissant, charitable. Les fruits de l'esprit, dit saint Paul, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la longanimité, la douceur, la fidélité, la chasteté (4). Et ailleurs;

是一种是性。

⁽¹⁾ Phil. IV. 13.

⁽²⁾ Act. VII.

⁽³⁾ Matt. X , 17. Luc. XIV , 26.

⁽⁴⁾ Gal. Y, 22, 23.

que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honnéte, tout ce qui est saint, tout ce qui est digne d'amour, tout ce qui mérite l'estime, tout ce qui est vertueux, tout ce qui est louable soit votre partage. Telle est la sainteté à laquelle, en qualité de chrétiens, nous sommes tous appelés; or, la Foi qui en est le principe, nous offre en même temps les moyens de l'accroître et'd'avancer de vertus en vertus, ou, pour me servir de l'expression de l'apôtre, de clarté en clarté jusqu'à être transformés en l'image même de la gloire de Dieu. (1)

La vertu mérite le bonheur. Aussi la Foi, fondement des vertus chrétiennes, outre la félicité qu'elle nous assure dans le ciel, nous rend-elle heureux, même dès cette vie, autant qu'on peut l'être ici-bas. Il est vrai qu'elle n'exempte pas le chrétien de la nécessité de souffrir; mais elle adoucit bien ses peines et ses douleurs. Il trouve dans ses tribulations même un juste sujet d'espérance; car il sait que c'est la voie par laquelle on arrive à la gloire. Les souffrances donnent à sa vertu quelque chose de plus céleste, et la paix intérieure dont il jouit y ajoute un avant-goût des délices dont il sera inondé un jour dans le sein de Dieu. La mort n'a rien d'effrayant pour lui : c'est un dernier sacrifice qu'il doit faire au Seigneur; il l'accepte avec résignation, quelque fois même il la voit approcher avec joie.

Tel est le chrétien qui vit de la Foi. Eclairé des vraies lumières, maître de lui-même, détaché des choses terrestres, supérieur aux injures, résigné dans les souffrances, sublime dans les persécutions, heureux d'avance à la vue de la félicité qui lui est assurée au-delà du tombeau, il offre dans cet ensemble de perfection et de grandeur un juste sujet de triomphe pour la Religion; parce qu'il ne peut être

que l'ouvrage de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu.

A ce beau spectacle que présente le chrétien, comparez, N. T. C. F., l'état de l'incrédule! Pour ne pas se soumettre au joug de la Foi, il ferme volontairement les yeux à la lumière, et, tandis qu'il ne cesse de nous parler de sa raison, de ses connaissances profondes, de sa philosophie, il se plaît à marcher dans d'épaisses ténèbres, à

⁽¹⁾ Cor. III. 18.

se jeter dans un chaos d'erreurs et de contradictions manisestes. La connaissance des choses physiques est tout pour lui, la science de la Religion et de la morale n'est rien. S'il s'en occupe, ce n'est que pour répandre mille incertitudes sur les vérités les plus évidentes et qui intéressent le plus notre bonheur : quand il s'agit de ces importantes vérités, tout son amour pour la science se change au malheureux désir de n'en rien savoir. Demandez-lui d'où est sorti ce magnifique univers? il l'ignore. Qui a pétri le corps de l'homme, qui lui a donné la vie et l'intelligence? il l'ignore. Pour quelle fin tout ce qui existe a-t-il été fait? il l'ignore. Le méchant qui prospère par son crime, un jour sera-t-il puni? Le juste qui meurt plutôt que de violer la justice, un jour trouvera-t-il le bonheur? Il l'ignore" Serait-il vrai que l'ordre parfait qui règne dans l'univers ne fût pas l'ouvrage d'une intelligence suprême; que tout ce qui existe existât sans cause, ou ne fût que l'effet d'un aveugle hasard? Il l'ignore. C'est là tout ce que savent nous répondre des hommes qui se vantent de propager partout les lumières. Mais d'où vient tant d'ignorance sur des objets sur lesquels la Religion nous avait si bien instruits? Le Fils de Dieu nous a expliqué ce mystère : Les hommes, dit-il, ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises : car celui qui fait le mal hait la lumière. (1) C'est-à-dire que l'homme pervers, emporté par des penchans déréglés qui l'asservissent, travaille à s'aveugler lui-même afin de s'abandonner à ses passions sans remords. Cependant sa raison le condamne, sa conscience crie; pour mieux en étouffer les cris, il s'enfonce chaque jour davantage dans le vice; il se dégrade, il s'abrutit. Mais il n'est pas de paix pour l'impie, dit l'Ecriture. Ses plaisirs même sont mêlés d'amertume et d'ennuis : qu'est-ce qui adoucira ses chagrins et ses douleurs? Et lorsqu'il sentira son corps crouler sous le poids des années, qu'il verra la mort prête à le frapper, où trouvera-t-il des consolations? sur quoi appuiera-t-il ses espérances? qui le rassurera contre cet avenir éternel sur lequel il n'a jamais pu que former des doutes sans fondement ou répandre de vagues incertitudes?

En considérant, N. T. C. F., cette déplorable situation de l'incré-

The self source

⁽¹⁾ Joan. III. 19.

dule, vous devez sentir combien est grand le bonheur d'être chrétien. Conservez donc fidèlement le don inestimable de la Foi, et transmettez-le avec soin à vos enfans comme le plus précieux héritage. Préservez les du souffle mortel de l'incrédulité; veillez pour empêcher d'arriver jusqu'à eux les écrits obscènes ou impies qui nous inondent, et comme, malgré toute votre vigilance, le danger qu'ils ne boivent dans cette coupe empoisonnée est imminent, prémunissez-les contre les fausses doctrines par une instruction solide, et gravez en eux de bonne heure un souverain respect pour tout ce qui tient à la Religion. Que lorsqu'ils verront leurs semblables se livrer à des excès criminels, ou tenir le langage de l'erreur, ils se félicitent d'avoir reçu de vous de plus salutaires lecons. Apprenez-leur surtout par votre exemple à ne pas se contenter de croire ce que la Religion enseigne, mais à observer ce qu'elle prescrit. Ne pas vivre d'une manière conforme à sa croyance, c'est se mettre en contradiction avec soi-même, c'est prononcer sa propre condamnation, c'est même faire injure à la Foi, qui nous întime la nécessité d'obéir.

Nous devons ici, N. T. C. F., vous signaler un péril imminent dont la pensée fera sur vous, nous l'espérons, une impression salutaire, nous voulons parler du danger de voir l'impiété pénétrer dans vos familles, si vous n'y faites pas respecter et observer, si vous n'observez pas vous mêmes les devoirs que nous impose la Religion. Quand les incrédules étaient rares, on voyait bien des chrétiens conserver la croyance des vérités révélées, tout en négligeant de remplir leurs autres obligations; mais aujourd'huique l'incrédulité nous environne de toutes parts, que son souffle empesté infecte tout, on voit pénétrer bientôt la licence des raisonnemens, le doute sur les vérités premières, la dérision des plus saints mystères, là où l'on ne se met plus en peine de garder les saintes règles du christianisme. L'Ecriture semble avoir voulu nous prémunir contre ce malheur par ces paroles: Si vous ne vous tenez fortement attachés à la crainte du Seigneur, votre maison sera bientôt renversée. (1)

Vous donc, N. T. C. F., qui êtes demeurés fidèles à la Religion et qui l'aimez comme la source de l'ordre, de la justice, de la paix, de

⁽¹⁾ Eccl. XXVII, 4.

la vertu, du bonheur; si vous voulez la transmettre intacte à vos enfans comme vous l'avez reçue de vos pères, distinguez vous par votre exactitude à garder et à faire garder ses préceptes. Les chrétiens doivent aujourd'hui plus que jamais sormer un peuple à part, être la lumière du monde (1), et se montrer sans tache comme des enfans de Dieu au milieu d'une nation dépravée et corrompue. (2)

C'est dans cette vue, N. T. C. F., que nous vous exhortons à entrer généreusement dans la carrière de pénitence et de bonnes œuvres qui va s'ouvrir devant vous. A quelle époque a-t-il été plus nécessaire d'offrir au Seigneur le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, de travailler à fléchir son courroux par la prière, l'aumône, les gémissemens et par toutes les œuvres d'une sincère pénitence. Renouvelez-vous donc dans le fond de vos cœurs. Retranchez avec courage de votre conduite tout ce qui blesse la loi divine; dépouillez-vous entièrement de l'esprit du monde, pour vivre désormais de l'esprit de Dieu, qui est un esprit de sagesse, de force et de sainteté. Vos malheurs temporels deviendront ainsi l'occasion de votre salut, et votre piété attirera sur vous, sur votre famille, sur la France, d'abondantes bénédictions.

A CES CAUSES, NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT:

1.º Tous les Fidèles, parvenus à l'âge de vingt-un ans accomplis, sont tenus au jeûne et à l'abstinence du Carême, s'ils n'en sont empêchés par quelque raison légitime.

2.º Nous permettons l'usage du lait, du beurre et du fromage pendant tout le Carême, et celui des œufs jusqu'au mercredi saint exclusivement.

3.º Ces permissions sont accordées à la charge de remettre au bassin des dispenses, dans les paroisses respectives, l'aumône accoutumée de deux sous par chaque personne. Sont exceptés les enfans au-dessous de l'âge de douze ans, et tous ceux qui, pour vivre, sont obligés de recourir à la charité.

4.º Nous permettons l'usage de la graisse pour apprêter les alimens

OF East XXVII.

⁽¹⁾ Matt. V. 14.

⁽²⁾ Phil. II. 15.

maigres. Nous exceptons toutesois de cette permission, les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, et la semaine sainte toute entière.

5.º Le canon du quatrième concile général de Latran, omnis utriusque sexús, etc. sera publié le quatrième dimanche du Carême.

6.º Le temps pascal commencera le dimanche de la Passion, et durera jusqu'au second dimanche de Pâques inclusivement. Messieurs les Curés et Desservans qui n'ont point de vicaire, ou qui sont chargés de plusieurs paroisses, pourront en anticiper de huit jours l'ouverture s'ils le trouvent convenable pour le bien des âmes.

7.º Nous étendons au Carême et au temps paschal la disposition de l'article 5 de l'ordonnance du 25 janvier 1821, sur l'administration des sacremens, et nous permettons d'entendre les confessions des personnes de l'un et de l'autre sexe, même après l'entrée de la nuit, en ayant soin d'éclairer convenablement l'église et en particulier le lieu où est placé le confessionnal.

8.º Pendant le Carême on chantera, après vêpres, le psaume Miserere, avec les antiennes, les versets et les oraisons portés au Rituel.

Le présent Mandement sera lu et publié au prône des églises paroissiales le dimanche de la Quinquagésime, et affiché partout où besoin sera.

Donné à Toulouse, en notre palais archiépiscopal, le 28 janvier de l'an de grâce 1831, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing du secrétaire-général de notre archevêché.



P. T. D. Archevêque de Toulouse.

Par Monseigneur: CABROL, Secrét. gén., Chan. hon.

AVIS

Qui ne doivent pas être lus en chaire.

7. En vertu de l'indult du 6 juillet 1830, nous subdéléguons pour un an, à dater de la publication du présent mandement, les Curés, Desservans et Vicaires à l'effet de donner l'absolution avec indulgence plénière à l'article de la mort, suivant la forme et le rit prescrits par la constitution de Benoît XIV, Pia mater, aux Fidèles de leur Paroisse qui étant contrits et confessés et ayant communié, ou, s'ils ne le peuvent, étant au moins contrits, invoqueront dévotement le Saint nom de Jésus au moins de cœur s'ils ne le peuvent pas de bouche.

Nous subdéléguons le même pouvoir, pour le même temps, à l'égard des Religieuses cloitrées, à leurs Confesseurs ordinaires exclusivement.

- 2. Nous autorisons les Curés et Desservans à faire dans leur Paroisse, les Dimanche, lundi et mardi de la Quinquagésime, les prières de 40 heures avec exposition du très-saint Sacrement.
- 3. MM. les Curés et Desservans sont avertis que toutes les lettres qu'ils écriront à l'archevêché concernant l'administration ecclésiastique, pour qu'elles y
 arrivent franc de port, doivent être pliées en quatre, mises sous bandes et
 adressées uniquement à Msr l'archevêque, même dans l'intérieur-

Il faut de plus que la largeur de chaque bande n'excède pas le tiers de la surface des lettres, qu'aucune autre lettre cachetée n'y soit insérée, et que le Curé ou Desservant qui écrit mette de sa main sur l'adresse sa signature sous-la désignation de son titre.

Toutes les lettres qui ne seraient pas pliées et adressées comme on vient de le dire, seraient taxées à la poste et refusées à l'archevêché.

Quand MM. les Curés et Desservans voudront que Monseigneur seul connaisse le contenu des lettres, ils écriront dessus : pour lui seul; et s'ils croient convenable de les fermer entièrement, ils auront soin de les affranchir avant de les jeter dans la boîte.

- 4. MM. les Curés et Desservans devront envoyer au secrétariat de l'archevêché les sommes versées au bassin des dispenses du Carême. Monseigneur se réserve, nonobstant tout usage ou autorisation contraires, de disposer de ces sommes pour des œuvres qui intéressent le bien général de la Religion dans le Diocèse.
- 5. MM. les Curés, Desservans et Vicaires de Chapelles vicariales conserveront soigneusement dans une armoire de la Sacristie fermant à clef les mandemens, ordonnances, circulaires et autres papiers semblables venant de l'archevêché. Ils doivent les y laisser, et ne point les emporter avec eux, s'ils viennent à changer de Paroisse.